

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 27757**

Intitulé

Agent de prévention et de sécurité

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Formaplus 3B	Président

Niveau et/ou domaine d'activité

V (Nomenclature de 1969)

3 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

344t Surveillance, lutte contre la fraude, protection et sauvegarde des biens et des personnes

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'agent(e) de prévention et de sécurité exerce ses fonctions sur des sites publics, commerciaux, industriels, événementiels, récréatifs, culturels ou culturels. Il/elle est chargé(e) d'assurer la sécurité des biens meubles et immeubles ainsi que celles des personnes. Il/elle intervient au sein de structures dotées d'un service interne de sécurité ou pour le compte d'une entreprise privée de sécurité habilitée. L'agent(e) de prévention et de sécurité exerce, en fonction du site où de la mission, tout ou partie des activités suivantes :

Intégration de l'environnement juridique

- Identification des textes juridiques applicables
- Analyse et prise en compte des dispositions juridiques et réglementaires

Préparation de la mission :

- Identification des risques liés au terrorisme
 - Identification des risques non liés au terrorisme
 - Reconnaissance matériels/explosifs, dispositifs de déclenchement à distance et armement
 - Inspection des extérieurs aux événements à des fins de sécurité et de protection
 - Inspection des intérieurs aux événements à des fins de sécurité et de protection
 - Inspection des différents systèmes de sécurité (incendie, alarme, vidéo, télésurveillance issues...)
 - Planification de la mise en sécurisation des sites
 - Administration d'un poste de contrôle et de sécurité
 - Liaison avec les représentants de la force publique
 - Mise en œuvre du rôle et de la mission du SST au sein de l'entreprise
 - Gestion des premiers secours
 - Alerte des services de secours
- Mission de sûreté prévention et gestion des risques liés ou non au terrorisme
- Prévention des menaces et risques terroristes
 - Gestion des menaces et risques terroristes
 - Accueil et filtrage/contrôle d'accès
 - Détection des comportements conflictuels
 - Gestion des conflits
 - Rondes pour assurer la protection des biens et des personnes
 - Exploitation des systèmes de sécurité (protection anti-incendie, issues de secours pictogrammes..)
 - Exploitation d'un poste de sécurité et de contrôle
 - Exploitation des outils de communication (téléphone, radio etc...) et des équipements de vidéo surveillance
 - Intervention en premiers soins et alerte des services compétents
- Communication -Transmission des consignes et informations
- Accueil-information des usagers
 - Gestion communicante du risque terroriste
 - Gestion communicante d'appel suspect et de colis suspect
 - Déclenchement d'une alerte aux fins de mise en sécurité des personnes
 - Communication avec les services publics de sécurité (police, gendarmerie, SDIS)
 - Transmission des consignes
 - Compte rendu oral, écrit, des événements
 - Rédaction de main courante papier et/ou électronique
 - Utilisation des outils/techniques de communication (téléphone, radio etc.)
 - Exploitation des notions afférentes à la psychologie des foules

La certification atteste que son titulaire exerce toutes ces activités dans le respect du cadre légal de la réglementation (Livre VI du code de la sécurité intérieure)

En outre, il a prouvé qu'il/elle est capable de :

- Situer le cadre légal de sa mission
- Préparer la sécurisation d'un site et de préparer une mission de mise en sûreté

- Exercer dans le respect des consignes toute mission de sûreté prévention et gestion des risques liés ou non au terrorisme
- Rédiger des rapports, mains courantes et de communiquer par écrit et oralement avec aisance utiliser les matériels et les équipements

Bloc 1- Intégration de l'environnement juridique

Bloc 2 - Préparation de la mission

Bloc 3 - Mission de sûreté prévention et gestion des risques liés ou non au terrorisme

Bloc 4 - Communication

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Secteurs d'activités
- Société de sécurité
- Aéroport
- Collectivité territoriale
- Entreprise privée
- Entreprise publique/établissement public
- Etablissement de jeux
- Etablissement hospitalier (hôpital, clinique, ...)
- Parc de loisirs
- Stade/enceinte sportive et événementielle
- Site portuaire/aéroportuaire
 - Agent(e) de prévention et de sécurité
 - Agent(e) de prévention et de sécurité sur site O.I.V (Opérateur d'Importance Vitale)
 - Agent(e) de prévention sur sites commerciaux
 - Agent(e) de prévention sur sites culturels
 - Agent(e) de prévention sur sites culturels
 - Agent(e) de prévention sur sites industriels
 - Agent(e) de sécurité manifestations sportives et événementielles
 - Agent(e) de sécurité portuaire
 - Agent(e) de prévention hospitalier
 - Agent(e) de sécurité discothèque
 - Agent(e) de prévention et de sécurité intervenant(e) sur alarme

Codes des fiches ROME les plus proches :

K2501 : Gardiennage de locaux

K2502 : Management de sécurité privée

K2503 : Sécurité et surveillance privées

Réglementation d'activités :

Code de la Sécurité Intérieur :Article L611-1 ; Art L612-20 ;Article R612-24

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Quatre blocs de compétences composent la certification :

- Intégration de l'environnement juridique
- Préparation de la mission
- Mission de sûreté prévention et gestion des risques liés ou non au terrorisme
- Communication

1° Après formation traditionnelle et/ou internet, la certification est globale.

Le cycle de formation porte sur une durée de 163 heures (140 heures prévention-sécurité ; 16 heures prévention- gestion des menaces et risques terroristes ; 7 heures d'examen)

Épreuve pratique : ronde - poste de garde sur site plus accueil filtrage sur site recevant des publics. Le candidat communique avec le jury sur des incidents repérés. Il rédige rapport et main courante. Le candidat passe une épreuve Quiz portant sur les réglementations et la déontologie relatives aux métiers de la sécurité privée.

2° Dans le cadre de la VAE

Trois années d'expérience sont exigées pour la recevabilité

Après recevabilité, un dossier descriptif des activités est présenté au jury. Un entretien est organisé.

Les pièces exigées : certificat de travail, fiches de paye, déclaration d'activités...

Le dossier doit comprendre le descriptif des missions effectuées sur différents sites : préparation de la mission, exécution de la mission, documents écrits (rapports, mains courantes...)

Le jury se prononce de manière souveraine sur une validation totale ou partielle.

En cas de validation partielle, les blocs sont validés indépendamment.

Pour obtenir le titre, quatre blocs de compétences doivent être validés :

A 1 : Intégration de l'environnement juridique

A 2 : Préparation de la mission

A 3 : Mission de sûreté prévention et gestion des risques liés ou non au terrorisme

A 4 : Communication

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 27757 - Intégration de l'environnement juridique</p>	<p>Descriptif : Identification des textes juridiques applicables. Analyse et prise en compte des dispositions juridiques et réglementaires</p> <p>Modalités d'évaluation : Mise en situation professionnelle en conditions réelles ou reconstituées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - cas concret avec mise en situation - étude de cas par simulation de mission en relation avec l'environnement juridique applicable
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 27757 - Préparation de la mission</p>	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identification des risques liés au terrorisme • Identification des risques non liés au terrorisme • Reconnaissance matériels/explosifs, dispositifs de déclenchement à distance et armement • Inspection des extérieurs aux événements à des fins de sécurité et de protection • Inspection des intérieurs aux événements à des fins de sécurité et de protection • Inspection des différents systèmes de sécurité (incendie, alarme, vidéo, télésurveillance issues...) • Planification de la mise en sécurisation des sites • Liaison avec les représentants de la force publique • Administration d'un poste de contrôle et de sécurité • Planification de la mise en sécurisation des sites • Liaison avec les représentants de la force publique • Mise en œuvre du rôle et de la mission du SST au sein de l'entreprise • Gestion des premiers secours • Alerte des services de secours <p>Modalités d'évaluation : Mise en situation professionnelle en conditions réelles réelle ou reconstituées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - cas concret mise en situation - swétude de cas
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 27757 - Mission de sûreté prévention et gestion des risques liés ou non au terrorisme</p>	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accueil et filtrage/ contrôle d'accès • Prévention des menaces et risques terroristes • Gestion des menaces et risques terroristes • Détection des comportements conflictuels • Gestion des conflits • Rondes pour assurer la protection des biens et des personnes • Exploitation des systèmes de sécurité (protection anti-incendie, issues de secours pictogrammes, ...) • Exploitation d'un poste de sécurité et de contrôle • Exploitation des outils de communication (téléphone, radio etc...) et des équipements de vidéo surveillance • Intervention en premiers soins et alerte des services compétents <p>Modalités d'évaluation : Mise en situation professionnelle en conditions réelles ou reconstituées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Émission, réception de messages oraux - Rédaction de mains courantes, rapports d'incidents, consignes de sécurité

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 27757 - Communication	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accueil – information des usagers • Gestion communicante d'appel suspect et de colis suspect • Gestion communicante du risque terroriste • Déclenchement d'une alerte aux fins de mise en sécurité des personnes • Transmission des consignes • Compte rendu oral, écrit, des événements • Rédaction de main courante papier et/ou électronique • Communication avec les services publics de sécurité (police, gendarmerie, SDIS) • Utilisations des outils/techniques de communication (téléphone, radio etc.) • Exploitation des notions afférentes à la psychologie des foules <p>Modalités d'évaluation : Mise en situation professionnelle en conditions réelles ou reconstituées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Émission, réception de messages oraux - Rédaction de mains courantes, rapports d'incidents, consignes de sécurité...

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	Président : un professionnel de la sécurité privée ou un cadre de la sécurité publique Membres : Parité formateur/professionnel
Après un parcours de formation continue	X	Idem
En contrat de professionnalisation	X	Idem
Par candidature individuelle	X	idem
Par expérience dispositif VAE prévu en 2006	X	Idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 14 juin 2006 publié au Journal Officiel du 23 juin 2006 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 23 juin 2006, jusqu'au 23 juin 2011.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 23 février 2017 publié au Journal Officiel du 03 mars 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau V, sous l'intitulé "Agent de prévention et de sécurité" avec effet au 10 août 2016, jusqu'au 03 mars 2020.

Arrêté du 17 juin 2011 publié au Journal Officiel du 10 août 2011 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau V, sous l'intitulé "Agent de surveillance en sécurité privée" avec effet au 23 juin 2011, jusqu'au 10 août 2016.

Pour plus d'informations

Statistiques :

450 certifiés par an

Autres sources d'information :

formaplus3b-formation-securite.com

Lieu(x) de certification :

FORMAPLUS 3B -11, 13 avenue de la République Bât C
69200 VENISSIEUX

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

- FORMAPLUS 3B - 11/13 avenue de la République - 69200 Vénissieux
- SECURITE PLUS FORMATION - Avenue Lamartine - Les Pennes - 13170 Mirabeau
- CAPF - 161 rue de Fontenay - 94300 Vincennes
- TLF - 1691 rue Becquerel - 97122 Baie Mahault
- APAVE NATIONALE - 191 rue Vaugirard - 75738 Paris Cedex 15
- OFAPS - 7 rue des Piboules - 13770 Venelles
- FAIRE PLAY - 24 cours Aristide Briand - 69300 Caluire et Cuire
- MFR VERCEL - Maison Familiale et Institut Rural - 36 rue de Jésus - 25530 Vercel
- CECYS - 102/110 avenue Marceau - 92400 Courbevoie
- MFR ST CHAMOND - 2 rue du Chemin de Fer - BP 24 - 42405 Saint Chamond Cedex
- EXPERT FORMATION - 127/129 avenue de Paris - 51000 Chalons en Champagne
- ECOLE FRANCAISE DE SECURITE PRIVEE - SGPI - 13 rue des Aulnes - BP14 - 69579 Limonest Cedex
- PROSEGUR France - 3 allée de l'électronique - 42952 St Etienne Cedex 9
- MFR - Le Château - 14930 Maltot
- EUROSECURIMED INSTITUT - 3 rue Henri Moissan - 34500 Béziers
- ISB - 65 rue Aristide Briand - 78130 Les Mureaux
- DGF - 32 rue du Général de Gaulle - 97438 Sainte Marie
- SAFE EVENTS - 99 avenue Sidoine Apollinaire - 69009 Lyon
- IREPS - 3 rue Du Moulon - 18000 Bourges
- AVENIR FORMATION - 1 rue Alfred de Musset - 38100 Grenoble
- HESP - 11 avenue des Vieux Moulins - 74000 Annecy
- GRETA MONTPELLIER LITTORAL - 717- avenue Jean Mermoz - 34060 Montpellier
- GRETA AUDE - 24 bis avenue Léon Bourgeois - 11200 Lézignan-Corbières
- GRETA du GARD - 17 rue Duhoda - 30913 Nîmes cedex
- GRETA HERAILT OUEST - 13 avenue Président Wilson - 34800 Clermont-l'Hérault
- GRETA PYRENEES ORIENTALES - 12 rue des jardins Saint-Louis - 66000 Perpignan
- CQPS34 - rue des Cosmonautes - 31400 Toulouse
- LADF L'agence de Formation - 4 route de Cedan - 08200 Wadelincourt
- NOVICIAT - 7 rue André Voisin - 76200 Dieppe
- TEAM K - 9 21 rue Saint Anne - 22200 Guingamp
- AMPHIA - 34 cours Blaise Pascal - 91000 Evry
- IFAS - 1 boulevard Gason Birgé - 49100 Angers
- SYNERCOOP FORMASIC - 7 rue Leurande - 55800 Nettancourt
- CFA de HAUTE CORSE - route du village - 20600 Furiani
- BNL FORMATION SECURITE - Roc de Bonnet - 24410 La Jemaye Ponteyraud
- LES 3 S - 16 route nationale - 95720 Le Mesnil Aubry
- ORTRA SECURITE - 18 chemin de Pinchat - 1227 carouge Genève Suisse
- HIPPOCAMPE FORMATION MAYOTTE - route de la convalescence - BP 183 - 97600 Mamoudzou
- SELVA FORMATION - 1031 route de Remire Clos Samana - 97354 Remire Montjoly
- ECOLE GARDE EQUESTRE - 9 chemin de la verrerie - 33670 Créon

Historique de la certification :

Certification précédente : Agent de surveillance en sécurité privée